

**COMPLEMENT AU
COMMUNIQUE DE PRESSE**

« Mon but : Réaliser les infrastructures du 21e siècle »

Ce matin en conférence de presse, le conseiller d'Etat Jacques Melly a mis l'accent sur 4 thèmes concernant des dossiers qu'il conduit dans son département et qu'il compte poursuivre ces 4 prochaines années.

Il a souligné son engagement et son active participation au suivi de différents dossiers concernant la bonne gestion du canton, tels que : l'EPFL, la formation (*bâtiment HES-SO*), les établissements hospitaliers (*agrandissements des hôpitaux de Sion et de Brigue*), la situation financière cantonale (*ETS 1, ETS 2, RIE III, péréquation financière fédérale*), les jeux olympiques 2026 et la LAT).

Ses 4 thèmes principaux de campagne sont :

1. Le Valais réconcilié avec son Rhône,
2. Le Valais, référence en matière de gestion des dangers naturels,
3. Un environnement sain pour une meilleure qualité de vie,
4. La mobilité au service de la cohésion cantonale et de l'ouverture vers l'extérieur.

Il a également présenté d'autres dossiers dont il est en charge, comme :

- L'entrée en vigueur de la nouvelle loi sur les constructions (prévue en janvier 2018),
- La préparation du système de gestion du dossier de construction électronique.

1. Le Valais réconcilié avec son Rhône

Mon département a mis en consultation un premier projet, négocié avec la Confédération, discuté avec les communes et a recherché des solutions avec l'agriculture. Cela a permis d'améliorer le projet initial, de le valider tant au niveau du Canton que de la Confédération et d'obtenir le soutien du peuple pour son financement. **CHF 2 milliards** seront investis ces prochaines décennies, pour que nos enfants et nos petits enfants puissent vivre en sécurité, construire et profiter d'un nouveau paysage de plaine.

Je m'engage à **intégrer les agriculteurs** dans les réalisations de la 3e Correction du Rhône et à mettre en œuvre les **améliorations foncières intégrales** prévues dans ce projet. L'agriculture constitue un pilier de notre économie et assure la préservation de notre paysage. Elle joue également un rôle de premier plan pour notre tourisme, en proposant des produits du terroir d'excellente qualité. Le projet de la 3e Correction du Rhône permet de soutenir de manière importante les agriculteurs, car il prévoit près de **CHF 200 millions** d'améliorations foncières intégrales. Ce montant conséquent permettra d'améliorer les conditions de travail des agriculteurs et de donner un appui à notre production valaisanne d'excellence.

La 3e Correction du Rhône, ainsi qu'une bonne gestion des dangers naturels (avalanches, glissements de terrain, chutes de pierres, etc.) favorisent la **sécurité dans notre canton** et contribuent au **développement économique**.

Je m'engage à poursuivre les **travaux** en cours, à lancer de nouveaux chantiers et à **collaborer avec les communes et l'agriculture** pour mettre à l'enquête les Mesures Prioritaires de Rhône 3 en prenant en compte leurs attentes. Ceci en particulier sur les secteurs de Sierre, Sion, Martigny et du Chablais.

Je m'engage à réaliser un fleuve plus vivant, plus convivial, plus facile d'accès et plus humain. Pour nous, pour nos enfants et petits-enfants, tant dans le Haut-Valais, le Valais Central que dans le Bas Valais. Le **paysage de la plaine** sera modifié. Il sera plus dynamique, ce qui est rare et précieux. **L'image du canton** s'en trouvera améliorée. Le **tourisme** en bénéficiera, tout comme **l'économie** et **l'emploi** pourront prospérer grâce à la sécurité amenée par la 3e Correction du Rhône.

2. Le Valais, référence en matière de gestion des dangers naturels

De par la topographie de notre canton, les infrastructures telles que les zones d'habitation et les voies de communication sont fréquemment exposées aux dangers naturels. Divers **ouvrages de protection** sont réalisés durant toute l'année sur le territoire cantonal. Par exemple, durant les 4 dernières années quelque 17 km d'ouvrages paravalanche et contre les chutes de pierres ont été réalisés.

Je m'engage à trouver les **moyens financiers** afin de **soutenir la recherche et l'innovation** dans le domaine des dangers naturels, ainsi qu'à **optimiser l'organisation des ressources** dédiées.

Notre canton étant un appartement témoin (laves torrentielles, inondations, éboulements, chutes de pierres, glissements, avalanches et séismes), il est nécessaire de **développer de nouveaux outils performants** pour assurer la **protection de notre population** et de ses **infrastructures**.

3. Un environnement sain pour une meilleure qualité de vie

La **qualité de l'air** est vitale pour la santé de notre population. Le respect des **normes anti-bruit** est fondamental pour la santé. Les multiples utilisations de l'**eau** confirment que sa qualité doit être irréprochable. Jour après jour, nous travaillons au contrôle et au maintien de la qualité de vie des habitants de notre canton.

La **dépollution des sols** est un enjeu sanitaire et économique pour le canton du Valais. Différents assainissements ont eu lieu et sont en cours sur les sites industriels de notre canton et cela grâce à des accords entre le canton et les industries concernées.

Je m'engage à une surveillance permanente de la qualité de l'air valaisan.

Je m'engage à soutenir la planification et la réalisation des mesures d'assainissement phonique des routes cantonales.

Je m'engage à poursuivre la réalisation des mesures de la « stratégie eau » du canton du Valais, afin de garantir une gestion optimale de l'eau et des multiples fonctions qu'elle remplit.

Je m'engage à poursuivre les travaux en cours et à trouver de nouveaux accords de financement afin de transmettre un sol de qualité à nos enfants.

4. La mobilité au service de la cohésion cantonale et de l'ouverture vers l'extérieur

A travers le « **Mobility Lab** » nous envisageons la mobilité de demain en développant des projets concrets. Les premières navettes sans chauffeur à Sion en sont un exemple. Ce laboratoire développe de nouvelles idées pour une mobilité efficace sur l'ensemble du territoire valaisan.

La finalisation de l'**A9** dans le Haut-Valais constitue un enjeu pour la mobilité et pour la cohésion cantonale. Le tronçon Gampel - La Souste a été ouvert à la circulation fin 2016. Un nouveau tronçon sera ouvert en 2018. Le chantier pharaonique a été réorganisé. Aujourd'hui, plus de 200 personnes y travaillent quotidiennement. Les investissements annuels s'élèvent à près de CHF 200 millions, soit près de CHF 1 million par jour ouvrable.

Je m'engage à poursuivre l'amélioration de l'organisation de ce chantier du siècle, et ouvrir à la circulation les tronçons encore à finaliser.

Ces dernières années, les économies ont principalement ciblé mon département, et en particulier les moyens octroyés au **réseau routier cantonal**. Sans investissement conséquent dans ce domaine, nous courrons le risque à terme de voir des fonds de vallées privées d'une accessibilité crédible.

Je m'engage pour les années à venir à augmenter les moyens financiers pour l'entretien et l'amélioration du réseau routier cantonal.

L'amélioration de la **route du Simplon** et sa sécurisation sont essentielles pour placer le Valais au cœur de la mobilité européenne. Depuis 2008, CHF 200 millions ont déjà été investis pour améliorer cet axe. De nouvelles mesures sont prévues pour continuer à placer le Simplon parmi les voies les plus sûres du trafic Nord-Sud. Ceci dans l'intérêt de notre économie et des usagers.

Le **RER Valais|Wallis**, lancé en 2012, a connu une augmentation de la fréquentation de plus de 40%. Ceci grâce à l'introduction de la cadence à la ½ heure durant toute la journée entre Brigue et Monthey depuis 2015. De plus, en 2014, la cadence à la ½ heure entre Fiesch et Zermatt a été introduite et cela durant toute la journée.

Je m'engage à poursuivre l'amélioration du service RER Valais|Wallis en introduisant, dès 2019, la cadence à la ½ heure entre Monthey et St-Gingolph aux heures de pointe. Je souhaite également introduire la cadence à la ½ heure sur la ligne Martigny – Orsières / Le Châble aux heures de pointe.

Avec le soutien acquis auprès du Conseil du Léman et de la Confédération, le dossier de la **ligne Sud Léman** est remonté au niveau des instances ministérielles suisse et française. Malgré la complexité du dossier, la ligne ferroviaire Sud Léman est désormais à l'ordre de jour des bilatérales France – Suisse.

Je m'engage à poursuivre le combat pour réhabiliter la remise en exploitation de cette infrastructure désuète entre Evian-les-Bains et St-Gingolph.

L'amélioration de la **ligne ferroviaire du Simplon** est le fruit d'un lobbyisme important. Elle permet de rapprocher le Valais des pôles économiques et de proposer une offre de mobilité moderne pour les usagers.

Je m'engage afin que des trains à 2 étages circulent sur la ligne ferroviaire du Simplon dès 2018.

Relier le Valais à Berne et à la Suisse allemande est un enjeu touristique et économique majeur. En 2016, grâce au **Comité Lötschberg**, dont je suis le co-président, nous avons pu lancer les études pour la réalisation du 2ème tube.

Je m'engage à poursuivre les négociations avec la Confédération pour que le 2ème tube soit réalisé. Un enjeu majeur à venir est l'inscription de la réalisation du 2ème tube dans le cadre de PRODES 2030 (programme de développement stratégique de l'infrastructure ferroviaire).

La construction d'une **gare marchandise centralisée** dans le Valais central est à l'étude.

Je m'engage à la réalisation d'une gare marchandise centralisée dans le Valais central qui libérera les centres villes du trafic marchandise. Elle offrira de nouvelles opportunités urbanistiques dans ces centres et permettra de créer de la valeur ajoutée au service des PME du canton.

La **ligne ferroviaire Aigle, Ollon, Monthey, Champéry** (AOMC) dispose désormais de voies et de crémaillères neuves, de sept nouvelles motrices et d'installations d'accueil modernisées.

Je m'engage à sécuriser et à mettre en place une desserte performante de l'AOMC entre Aigle et Monthey. Le dossier de mise à l'enquête sera déposé vers l'été 2017. Le planning prévoit la délivrance du permis de construire à fin 2018 ou début 2019.

Sierre, le 24 janvier 2017

Personnes de contact

- Jacques Melly, conseiller d'Etat, chef du DTEE, 027 606 33 00
- Patrice Epiney, chef de campagne, 079 221 16 61

Le communiqué de presse et le visuel de campagne sont disponibles sur le site www.jacquesmelly.ch